

Construction d'un bâtiment principal résidentiel

	MAISON	INSTALLATION SEPTIQUE	PUITS	BAC DE RECYCLAGE	BAC DE COMPOSTAGE	PONCEAU	TOTAL
PERMIS	445,00 \$	215,00 \$	100,00 \$	Gratuit	20,00 \$/logement	65,00 \$	
DÉPÔT		550,00 \$	170,00 \$				
TOTAL	445,00 \$	765,00 \$	270,00 \$	Gratuit	20,00 \$	65,00 \$	1 565,00 \$
TOTAL AVEC LOGEMENT ADDITIONNEL				Gratuit	20,00 \$		1 585,00\$

INFORMATIONS POUR L'ÉMISSION DU PERMIS

- Ceci constitue une demande d'étude du dossier en vue de l'obtention du permis.
- Aucuns travaux ne peuvent être entrepris avant d'avoir obtenu le permis.
- Veuillez remplir toutes les informations demandées dans ce formulaire avec le maximum de précisions.
- La Municipalité a un délai de trente (30) jours pour émettre le permis lorsque la demande est jugée complète.
- Le paiement des frais est exigé à l'ouverture de la demande.
- L'information incluse dans ce formulaire n'est qu'une partie de la réglementation. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le service d'urbanisme.
- Tout changement apporté lors de la construction doit faire l'objet de l'approbation de l'officier désigné.
- Veuillez communiquer au (819) 986-7470 au poste 225 lorsque les travaux seront complétés.

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE DE PERMIS

1. Plan de construction à l'échelle conforme au Code national du Bâtiment du Canada en vigueur -Plans, élévations, coupes de mur et détails, incluant l'usage de chacune des pièces.	<input type="checkbox"/>
2. Plan d'implantation à l'échelle réalisé par un arpenteur-géomètre et indiquant : -Le ou les bâtiment(s) projeté(s) et les distances par rapport à toutes les lignes de lot.	<input type="checkbox"/>
3. Plan de l'installation septique -Doit être préparé par un Ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs ou un technologue membre de l'Ordre des technologues professionnels du Québec.	<input type="checkbox"/>
4. Plan d'implantation pour l'ouvrage de captage des eaux souterraines (puits) -Distances par rapport aux lignes du lot ainsi qu'aux différents éléments contraignants.	<input type="checkbox"/>
5. Copie du contrat d'achat de la propriété ou une procuration du propriétaire (si applicable)	<input type="checkbox"/>
6. Plan d'aménagement du terrain -Plan qui démontre les zones qui ne seront pas modifiées par l'aménagement du terrain. (Les terrains ayant un usage résidentiel doivent conserver 40% de leur superficie totale à l'état naturel).	<input type="checkbox"/>
7. Formulaire de demande de permis de ponceau -Veuillez prendre note que sur les routes 309 et 315, vous devez faire une demande au ministère du transport au (819) 427-6238.	<input type="checkbox"/>
8. Rapport d'un ingénieur en cas de glissement de terrain (si applicable)	<input type="checkbox"/>
9. Documents supplémentaires à fournir pour les constructions situées à l'intérieur du bassin versant du Lac Donaldson le cas échéant	<input type="checkbox"/>

DISPOSITIONS RELATIVES AU BÂTIMENT

Notez que nous sommes présentement en processus de révision des règlements d'urbanisme et leurs changements pourraient affecter les renseignements ci-bas

Description	Implantation au sol minimale		Superficie totale minimum de plancher		Largeur minimum (Mur avant)	
	m ²	pi ²	m ²	pi ²	m	pi
Habitation unifamiliale isolée d'un (1) étage	83.61	900	83.61	900	8	26'-2"
Habitation unifamiliale isolée plus d'un (1) étage	67.63	728*	111.48	1200	8	26'-2"
Habitation saisonnière	60	645	s/o	s/o	6	19'-7"

*L'implantation au sol exclus la superficie du garage attenant

**La hauteur maximale pour tous les bâtiments du groupe habitation est de 12 mètres ou 39'-4"

Distances minimales entre le bâtiment et différents éléments :	mètres	pieds
de la ligne de propriété en façade d'un chemin public ou privé	12	40'-0"
de la ligne de propriété en façade des routes 309 et 315	**Entre 12m et 92m	**Entre 40' et 302'
de l'autoroute 50 (Guy-Lafleur)	**Entre 182m et 217m	**Entre 597' et 712'
de la ligne de propriété à droite	5	16'-4"
de la ligne de propriété à gauche	5	16'-4"
de la ligne de propriété arrière	5	16'-4"
élément épurateur	5	16'-4"
fosse septique	1.5	5'-0"
de tous cours d'eau	*15	*50'-0"

Note * : Tout aménagement, coupe de bois, terrassement ou tout travaux sont interdits dans la marge de 15 mètres en bordure des lacs et des cours d'eau.

**** : Veuillez communiquer avec le service d'urbanisme**

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT		
Numéro de cadastre (lot) :		
Nom(s) du/des propriétaire(s) :		
Nom(s) du/des demandeur(s) :		
Adresse du demandeur :	Ville :	Code postal :
Téléphone résidence :	Téléphone travail :	
Téléphone cellulaire :	Courriel :	

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL (même que requérant <input type="checkbox"/>)		
Nom de l'entreprise :	Nom du responsable :	
Adresse de l'entreprise :	Ville :	Code postal :
Téléphone :	Télocopieur :	Téléphone cellulaire :
Courriel :	No RBQ :	

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR POUR L'INSTALLATION SEPTIQUE (même que requérant <input type="checkbox"/>)		
Nom de l'entreprise :	Nom du responsable :	
Adresse de l'entreprise :	Ville :	Code postal :
Téléphone :	Téléphone cellulaire :	Coût :
Courriel :	No RBQ :	

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR POUR CAPTAGE D'EAU (PUITS) (même que requérant <input type="checkbox"/>)		
Nom de l'entreprise :	Nom du responsable :	
Adresse de l'entreprise :	Ville :	Code postal :
Téléphone :	Téléphone cellulaire :	Coût :
Courriel :	No RBQ :	

DESCRIPTION DES TRAVAUX								
Dimensions importantes								
Nombre de logement : _____								
Si 2 logements, désirez-vous une 2 ^e adresse? (ex : 25-1) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>								
	Superficies		Hauteurs		Nombre de chambres			
Sous-sol :								
Rez-de-chaussée :								
1 ^{er} étage :								
Garage (si attaché à la résidence) :								
Résidence totale :								
Revêtement extérieur du bâtiment*								
<i>*Note : Le revêtement extérieur doit être terminé dans les 12 mois suivant l'émission du permis, aucune demande de renouvellement ne sera autorisée pour le revêtement</i>								
	Pierre	Brique	Bois	Vinyle	Acrylique	Canexel	Autre finition	Couleur
Avant * :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Arrière :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Côté droit :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Côté gauche :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Note* : En l'absence de 50% de matériaux naturels en façade, de la volumétrie sera exigée. C'est-à-dire qu'au moins trois niveaux (retrait, sailli) devront être présents.								
Finition du toit								
	Bardeaux d'asphalte		Tôle		Autre			
Toiture :	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>					
Finition intérieure								
	Planchers (bois, céramique...)		Plafonds (gypse, bois...)		Murs (gypse, bois...)			
Sous-sol :								
Rez-de-chaussée :								
Étage :								
Type de fondation								
Bloc de béton	<input type="checkbox"/>	Béton	<input type="checkbox"/>	Autre :				
Balcon, Patio, Galerie, Marquise, Terrasse*								
<i>*Note : Aucune structure ne peut être construite au-dessus d'une fosse septique</i>								
Type	Grandeur		Couverture (oui ou non)		Emplacement (avant/ arrière/ latéral)			
Chauffage								
Type de chauffage : _____								
Foyer et/ou poêle :	Préfabriqué	<input type="checkbox"/>	Briques	<input type="checkbox"/>	Pierres	<input type="checkbox"/>	Autres _____	
Cheminée :	Préfabriquée	<input type="checkbox"/>	Briques	<input type="checkbox"/>	Pierres	<input type="checkbox"/>	Autres _____	
Combustible :	Bois	<input type="checkbox"/>	Gaz	<input type="checkbox"/>	Huile	<input type="checkbox"/>	Autres _____	
Emplacement :	Avant	<input type="checkbox"/>	Arrière	<input type="checkbox"/>	Central	<input type="checkbox"/>	Latéral <input type="checkbox"/> Non-défini <input type="checkbox"/>	
Sécurité								
Séparation coupe-feu	<input type="checkbox"/>	Détecteur de fumée	<input type="checkbox"/> nombre _____	Détecteur de monoxyde de carbone	<input type="checkbox"/> nombre _____			

Informations sur le prélèvement d'eau			
Type de puits		Utilisation projetée de l'ouvrage de captage	
Forage d'un puits tubulaire (artésien)	<input type="checkbox"/>	Consommation humaine en eau potable	<input type="checkbox"/>
Excavation d'un puits de surface	<input type="checkbox"/>	À des fins de chauffage/climatisation	<input type="checkbox"/>
Installation d'une pointe filtrante	<input type="checkbox"/>		
Captage d'une source	<input type="checkbox"/>	Capacité de pompage recherchée	
Scellement étanche et durable (espace annulaire)	<input type="checkbox"/>	Moins de 20 personnes ou inférieure à 75m ³ /jour	<input type="checkbox"/>
Obturation d'ouvrage de captage inutilisé	<input type="checkbox"/>	Plus de 20 personnes ou supérieure à 75m ³ /jour	<input type="checkbox"/>

DESCRIPTION DU PROJET

ÉCHÉANCE ET COÛT

Date prévue de début des travaux :		Coût des travaux :	
Date prévue de fin des travaux :			

À LA FIN DES TRAVAUX :

Vos dépôts vous seront remboursés lors de la réception des deux documents suivants et à la suite de l'inspection finale des lieux par l'officier désigné:

- Attestation de conformité de l'installation septique :

- Lettre remise à la fin des travaux, par l'ingénieur ou le technologue qui a fait votre plan d'installation septique
- Doit être accompagné par des plans tels que construit s'il y a lieu.

- Rapport de forage :

- Préparé par l'entrepreneur ou le puisatier qui a exécuté les travaux (obligatoire aussi même lorsqu'il s'agit d'un puit de surface)

Je _____ soussigné, déclare que les renseignements ci-haut donnés, sont exacts et si le permis ou certificat demandé m'est accordé, je me conformerai aux règlements d'urbanisme applicables et aux lois pouvant s'y rapporter.

En signant cette demande de permis, je consens à ce que les documents techniques fournis en appui à cette demande soient communiqués aux propriétaires futurs de la propriété et je renonce à l'avis aux tiers prévu à l'article 25 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Signature du requérant

Date